



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 septembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Bertrand Surdez, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Assermentation
4. Lettres et pétitions
5. Communications municipales
6. Octroi des diverses autorisations pour la législature 2021-2026
 - Présentation
 - Préavis 49-2021
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
7. Arrêté d'imposition 2022
 - Présentation
 - Préavis 50-2021
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
8. Adoption de la zone réservée
 - Présentation
 - Préavis 51-2021
 - Rapport de la commission d'aménagement du territoire
 - Décision
9. Demande de crédit d'investissement pour la construction de la garderie et de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE)
 - Présentation
 - Préavis 52-2021
 - Rapports des commissions des finances et de l'aménagement du territoire
 - Décision
10. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

Présents : 31 membres

Excusés : Alain Bonny, Julien Fūri, Alexandre Grossu, Marc Reichenbach

Absent : -

Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 27 mai 2021 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation

Assermentation de Raphaël Sémon par Le Président, Bertrand Surdez.

4. Lettres et pétitions

Aucune lettre ni pétition



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 septembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

5. Communications municipales

Richard Emmenegger *Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique*

- Souhaite la bienvenue aux membres de la Municipalité et du Conseil. La Municipalité a démarré sur les chapeaux de roues avec les inondations du 28 juin 2021. En tant que Syndic, j'ai la volonté de faire le maximum pour que les citoyens de Cudrefin y soient bien.

Christine Carrel *Bâtiments, police des constructions, urbanisme*

- **Halle polyvalente** : Suite aux intempéries, des dégâts d'eau au sous-sol ont abimé des portes et murs des vestiaires. Le cas a été annoncé à l'ECA, les réparations seront faites rapidement.
- **Ancien Collège** : La dernière salle disponible va être louée dès octobre à l'Atelier Rohling Vaud de Mme Miertha Bundi thérapeute en peinture.
- **L'ancienne salle communale de Champmartin** : n'est plus utilisée par les sociétés locales et va être louée pour un salon de massothérapie pour chien. Les drapeaux, tableaux et autres vont être mis aux archives communales.

Jean-François Milliet *Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau*

- **STEP** : Elle a pu continuer à fonctionner même pendant les inondations. Elle montre actuellement des signes de faiblesse, des frais sont à prévoir.
- **Inondations 28.06 et 28.07** : Les ruisseaux de la Moillettaz et de Montet ont souffert. Celui de Montet a été nettoyé et la Moillettaz va l'être prochainement. Une étude prévisionnelle pour éviter un nouveau débordement va être faite pour ce dernier.
- **Castors** : 4 barrages de castors ont été fait sur notre commune et inondent les terres communales. Une séance est prévue la semaine prochaine avec le voyer des eaux et les responsables des castors.

Jean-Luc Amiet *Tourisme, ports, camping, mobilité, églises*

- **Jet d'eau** : Hors service jusqu'en 2022 dû à un problème d'alimentation électrique jugé dangereux.
- **Camping et port** : Changement de personnel

Pierre Roth *Formation, jeunesse, affaires sociales*

- Informations sur l'ARPEJE : Le budget 2022 est en cours de préparation, le CODIR (dont je fais partie) a visité les emplacements de l'ARPEJE.
- **ARPEJE Constructions en cours** : accueil pré et parascolaire à Cudrefin prévu pour octobre 2022. La nouvelle école de Salavaux prévue en 2024 avec 8 nouvelles classes, 1 halle et 1 réfectoire. L'ancienne halle de gym sera détruite pour construire un accueil parascolaire de 60 enfants.

6. Octroi des diverses autorisations pour la législature 2021-2026

- a. Présentation par Richard Emmenegger
- b. Préavis 49-2021 reçu avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Didier Gattlen. La COFI propose au Conseil d'accepter les diverses autorisations telles que présentées dans le préavis 49-2021.

Olivier Schwarz : Pour les points 2 et 3 où il est stipulé « par cas », y a-t-il un nombre de cas maximum ?
Richard Emmenegger : Il s'agit de situations exceptionnelles et rares, c'est pourquoi aucun nombre de cas maximum n'est prévu.

- d. Décision : Le conseil accepte le préavis 49-2021 à l'unanimité.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 septembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

7. Arrêté d'imposition 2022

- a. Présentation par Richard Emmenegger
- b. Préavis 50-2021 reçu avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission des Finances (ci-après COFI) par Roland Pfister.
La COFI propose au Conseil d'accepter le préavis 50-2021 tel que présenté.
- d. Décision : Le conseil accepte le préavis 50-2021 à l'unanimité.

8. Adoption de la zone réservée

- a. Présentation par Christine Carrel.
- b. Préavis 51-2021 reçu avec les convocations.
- c. Lecture du rapport de la commission de l'aménagement du territoire (ci-après COMAT) par Fabrice Schneider. La COMAT propose au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.
- d. Décision : Le conseil accepte le préavis 50-2021 à l'unanimité moins 1 abstention.

9. Demande de crédit d'investissement pour la construction de la garderie et de l'unité d'accueil de pour écoliers (UAPE)

- a. Présentation par Richard Emmenegger, Christine Carrel et Pierre Roth

Pierre Roth explique qu'une entreprise a été sélectionnée pour l'exécution des travaux. Lorsqu'il a été annoncé aux autres soumissionnaires qu'ils n'ont pas été retenus, l'un d'eux a fait opposition. Cela va engendrer une procédure juridique qui va retarder le début des travaux et l'ouverture initialement prévue en août 2022.

- b. Préavis 52-2021 reçu avec les convocations.

- c. Lecture du rapport de la COFI par Romain Salzman et de la COMAT par Nicolas Quirici.
La COFI et la COMAT proposent au conseil d'accepter le crédit tel que présenté dans le préavis.

Olivier Schwarz : Combien de temps va durer la procédure pour le traitement de cette opposition ?
Pierre Roth : C'est difficile à dire, de telles procédures peuvent durer ou être traitées rapidement.

Annelise Languetin : Est-ce qu'un endroit de dépôt pour les enfants du pédibus est prévu ? Car la solution actuelle est dangereuse avec toute la circulation. Richard Emmenegger : L'opposition que nous avons eue des riverains pour ce projet concernait cette problématique. Nous connaissons ce problème. Plusieurs solutions sont prévues pour y pallier : Panneau « bordiers autorisés », uniquement les bus blancs et les parents qui amèneront leurs enfants à la crèche pourront y accéder. La route sera plus large et des contrôles de police sont prévus au début afin de faire respecter la signalisation.

Annelise Languetin : La circulation par le chemin 80 sera toujours accessible ? Richard Emmenegger : Non uniquement depuis la Route de Neuchâtel.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 septembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Christelle Cyvoct : Concernant l'aspect financier de ce crédit, il était prévu d'utiliser le « fonds de la STEP » ce qui n'est pas le cas sur le présent préavis, pourquoi ? Richard Emmenegger : Il s'agit d'un malentendu. Ce fonds n'est pas un « fonds » mais des liquidités disponibles à utiliser. Nous sommes contents de la réalisation des avoirs du fonds Fontanellaz. L'argent prévu pour la STEP n'est pas pris pour financer ce crédit.

Christelle Cyvoct : Le fonds Fontanellaz était prévu pour les aînés, puis pour la jeunesse. Reste-t-il un avoir pour nos aînés ? Richard Emmenegger : Il reste Chf. 300'000.00.

Pascal Maeder : Je reste mitigé quant à la régulation de la circulation. Si on peut accueillir 80 enfants, cela sous-entend 80 voitures. Est-ce qu'une route circulaire a été prévue ? Jean-François Milliet : c'est une bonne question. Il n'est cependant pas possible de tourner autour du bâtiment. La crèche étant ouverte dès 6h, devrait permettre d'échelonner naturellement les arrivées en voiture. Il a été étudié de prévoir une place à cet effet au parking. Il n'est cependant pas possible de traverser le préau scolaire par d'autres personnes que les élèves et professeurs pour accéder à l'UAPE.

Roland Pfister : Avec l'opposition en cours et le retard dans le début des travaux, est-ce que l'entreprise mandatée est d'accord de garder ses prix annoncés jusqu'à la fin de la procédure ? Pierre Roth : l'offre est valable 12 mois, si c'est nécessaire, nous demanderons une rallonge de l'offre de 6 mois.

Roland Pfister : Si l'offre augmente, est-ce que vous allez garder cette entreprise ? Pierre Roth : On pourrait remettre le projet en soumission. Roland Pfister : Alors pourquoi ne pas attendre la décision avant de voter ? Pierre Roth : Explique que dans chaque appel d'offre publique sous le chapitre 4 « Autres informations », il y a un paragraphe qui traite de la réserve et qui dit que « Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.

Raphael Sémon : Est-ce que le projet de route d'accès à l'UAPE est définitif ? Richard Emmenegger : Une fois le projet terminé, il sera mis en préavis et même que l'UAPE en cas de rallonge nécessaire. Le prix de cette route est d'un million maximum. Des subventions vont venir compléter le dossier qui va être présenté plus précisément avec un plan et un prix.

Fabrice Schneiter : Quand est-ce que la Municipalité a été informée de l'opposition du soumissionnaire à l'UAPE ? Pierre Roth : La semaine dernière. Fabrice Schneiter : La COFI ne pouvait donc pas le savoir avant de rédiger son rapport ? Pierre Roth : Non.

d. Décision : Le crédit d'investissement est accepté avec 24 voix et 7 abstentions.

10. Divers

Nicolas Quirici : Quelle est la raison du **changement de personnel au camping** ? Jean-Luc Amiet : Le couple Schüpbach a été licencié par la Municipalité précédente. Les postes de gardiens à 100% pour l'été et 50% à l'année ont été pourvu la semaine dernière. Le Castor sera mis en sous-traitance.

Fabrice Schneiter : Qu'en est-il du **Castor**, mis en sous-traitance ? Jean-Luc Amiet : Une mise au concours va être publiée prochainement. Ainsi, la Municipalité ne va plus se soucier de la gestion de cet établissement et uniquement encaisser un loyer.

Olivier Schwarz : M. Emmenegger, vous avez relevé les **intempéries de cet été**. Il y a eu 80 interventions des pompiers à Cudrefin, et 50% des civils touchés, selon l'ECA, sont de Cudrefin. S'agit-il de problèmes d'infrastructures ou de malchance ? Richard Emmenegger : Au CODIR du SDIS Broye-Vully et de la PC, nous en avons parlé et beaucoup de problèmes ont été soulevés : Prévoir des logements en cas



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 septembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

d'évacuation du camping (cet été 100 personnes évacuées), prévision de points de rassemblement, nettoyage et curage des ruisseaux, sensibilisation des propriétaires à ne plus mettre leur gazon et branchage dans les ruisseaux. Notre région a été inondée afin d'éviter des inondations dans la zone industrielle de nos voisins qui aurait eu des enjeux économiques et politiques plus graves. Beaucoup de cas étaient dans les chalets du bord du lac qui ont des sous-sols, alors que ce n'est pas autorisé. Nous sommes en train de chercher une solution concernant les boîtiers électriques afin qu'ils soient installés plus haut ou plus loin des zones sensibles. C'était une situation exceptionnelle.

- Alexandre Mentha : c'est bien qu'une **étude pour éviter ces inondations** soit faite. Peut-on savoir si vous avez mandaté une entreprise et dans quel délai ? Est-ce qu'un journal est tenu pour suivre les entretiens des ruisseaux ? Jean-François Milliet : Une étude coûte cher, une offre sera demandée afin de la passer au budget. Actuellement pas de plan d'entretien des ruisseaux, à Cudrefin, nous avons beaucoup de sources canalisées. Alexandre Mentha propose de voir avec M. Andreas Zaugg directeur de chez KFS Canalisation et citoyen de Cudrefin qui se tient à disposition pour faire une étude à un bon prix et voir si le réseau des conduites est sous-dimensionné. Je suis personnellement inquiet et j'ai peur que cela ternisse l'image du village ou fasse fuir les habitants. Je reste convaincu que la tenue d'un journal pour le suivi de l'entretien des ruisseaux et le fait de contacter M. Zaugg seraient de bonnes choses. Jean-François Milliet en prend note.

- Pierre-Alain Beck pense que ce n'est pas aux Conseillers de faire de la publicité pour des entreprises.

- Pascal Maeder : Alors qu'il ne pleut pas depuis plusieurs jours, le **ruisseau de Pégran** inonde tout de même les terres communales. L'Etat ne fait pas les choses dans les normes. Cela pourrait engendrer un manque à gagner à la Commune si on ne peut plus louer les terres. Il y a également le problème du **ruisseau de Montet** qui remonte sous la Zone Artisanale, des gens ont investi dans cette zone, il faut que l'Etat suive ses règlements. Est-ce que la Municipalité a besoin de l'appui du Conseil pour agir ? Jean-François Milliet a rendez-vous la semaine prochaine pour trouver une solution avec le voyer des eaux. Le Canton est lent à réagir. Plus d'informations seront communiquées au prochain Conseil.

Annelise Languetin : Est-il possible de rappeler aux parents de s'occuper de leurs enfants ? Il y a un problème vers la tour où un groupe de jeune se retrouve jusqu'à tard le soir et font du bruit avec leur vélocycles. Pierre Roth : Oui, c'est un problème connu. Il manque un **endroit pour les jeunes** à Cudrefin.

Raphael Sémon : Qu'en est-il de la **future STEP** ? Jean-François Milliet : le projet continue gentiment. Le site de Saint-Aubin est retenu. Il y a maintenant une étude en cours pour 2 STEP ; une pour les eaux privées et une pour les eaux « industrielles » de la Micarna, qui va s'installer sur le site.

Romain Salzmann : Concernant le problème avec les **jeunes**. L'ASL se donne beaucoup de peine pour les occuper. Y-a-t-il une possibilité de créer une commission pour trouver ou créer un local pour les jeunes ou collaborer avec la société de jeunesse afin de pouvoir agir rapidement ? Richard Emmenegger, nous allons recevoir l'ASL prochainement et pourrons en discuter.

Didier Gattlen : Est-ce qu'un entretien est fait sur les **défibrillateurs** et des gens sont-ils informés de leur utilisation ? Richard Emmenegger : Concernant l'entretien, la réponse sera donnée la séance prochaine. Des personnes ont reçu des démonstrations, je passe la parole à Pascal Stauffer. Pascal Stauffer : Je reste à la disposition de la Commune pour informer les citoyens sur l'utilisation des défibrillateurs, la Municipalité a été informée de ma disponibilité. Bertrand Surdez ajoute qu'il existe une application avec les emplacements des défibrillateurs « Responders ».



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 30 septembre 2021 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Christelle Cyvoct : Concernant la **zone sportive**, il a été dit précédemment que la Municipalité attendait des offres de géologues qu'en est-il ? Richard Emmenegger : La nouvelle Municipalité a beaucoup de projets en cours. La priorité a été mise sur les projets de l'UAPE, La route y menant, la gare routière. La zone sportive va arriver, il faut patienter encore un peu. Une commission (hors conseil) va être mandatée pour travailler avec la Municipalité sur ce projet.

Bertrand Surdez demande aux Conseillers qui souhaitent continuer à recevoir leurs convocations par courrier de s'annoncer auprès de la secrétaire et informe qu'un accès intranet pour les conseillers est disponible, les accès seront annoncés par e-mail.

La Municipalité et le bureau du Conseil invitent chacun a un apéritif à l'extérieur afin de pouvoir faire connaissance et échanger.

Prochaine séance prévue le 9 décembre 2021.

La séance est levée à 21h40.

Le Président

Bertrand Surdez



La Secrétaire

Melinda Beck